

## **Compte rendu communal**

### **Réunion à Orival le 21 mai 2026**

Présents : 25 personnes

Elus présents : Richard Doinel, Claude Lebrun, Ophélie Hodencq , Sophie Lapostolle, Antoine Van de Moortele, Mickaël Maillot, Gérard Fouré et Magali Dubois

**Début de la réunion : 20h10**

**Fin de la réunion : 21h50**

**Accueil - Présentation**

**Partie 1 : les questions**

1. **Pas de trottoirs du** côté de l'arrêt de bus pour les enfants et des lumières.

Réponse : on peut faire des portions de trottoirs pour éviter de marcher sur la route.

2. **Problème de panneau** : incohérence au niveau de la circulation. A l'entrée. Priorité indiquée alors que ce n'est pas le cas.

3. **Problème de vitesse dans le village**. Proposition : peindre un rond-point ?

Réponse : Tous les villages vont être examinés et on choisira les meilleures solutions pour chaque village. Cette question est posée dans tous les villages.

4. **Route entre Orival et Offignies** : route trop étroite. Difficile pour les poids lourds et tracteurs.

Réponse : on signalera et on verra les possibilités.

5. **Remise en état des rues du Cornet et d'Amégie ?**

Réponse : La compétence est à la com de com mais on a la main pour demander.

6. **Problème d'éclairage** : Il faudrait éclairer certaines parties du village totalement dans l'obscurité.

Réponse : Un point sur tout l'éclairage de la commune d'Hornoy Le Bourg sera fait.

7. **La salle des fêtes** : Remarque de Richard Doinel : Problème de **sonorisation de la salle des fêtes** (en projet)

Question : **est-il possible de clôturer** autour de la salle des fêtes lorsqu'elle est louée pour la sécurité des enfants.

Réponse : Des barrières seront posées.

Question : est-il possible de mettre **des étagères dans la cuisine** ?

Réponse : Elles sont arrivées et vont bientôt être posées.

Proposition de la mairie : Mettre un petit local pour stocker les tables.

8. Remarque de Richard Doinel : **Le puits est à refaire** : on le laissera mais on va le restaurer.

9. **Les boîtes aux lettres** : problème avec les boîtes qui ne fonctionnent pas.

**Incohérence aussi au niveau des codex** : certains habitants de la même rue n'ont pas leur boîte sur le même codex.

Est-il possible de mettre des **boîtes normalisées** pour les plus gros courriers ? Obligés d'aller à Offignies pour poster. La Poste a des circuits de plus en plus courts, les boîtes jaunes ont été supprimées pour limiter les parcours. Il faut moderniser les boîtes.

Réponse : la compétence est au centre de tri qui a déjà terminé son budget pour cette année, on ira leur demander de changer beaucoup de boîtes. Leur changement est incohérent, ils ne font pas village par village : ils mettent une par une.

Un villageois a mis une boîte individuelle car une boîte du codex était bourrée et censée lui appartenir mais pas le cas et il y avait du courrier très important.

Réponse : On va se renseigner pour savoir si on a encore le droit de poser une boîte aux lettres individuelle.

10. Qu'en est-il de **l'enfouissement des fils** ? Et ne peut-on profiter de l'enfouissement pour **refaire les trottoirs** ?

Réponse : le premier gros projet pour Orival est la poursuite d'une partie de l'enfouissement commencé. Oui, possible de refaire les trottoirs à ce niveau.

11. Remarque de Richard Doinel : **le cimetière d'Orival** est le cimetière test pour la commune. Des parties enherbées. Il sera prêt pour cet automne. Gravier entre les tombes, allées et géotextiles sous les graviers.

12. **Le chemin des Margaines** : le drain est plein et l'eau déborde.

Réponse : on ira regarder ce que l'on peut faire. L'entretien des chemins n'a pas été fait depuis 12 ans. C'est aussi l'une de nos priorités.

13. **Le local associatif** : l'électricité est vétuste. Les plombs sautent. L'eau est prise chez les voisins.

Réponse : le travail va être fait car beaucoup de travaux à faire.

14. **Un bâtiment communal en torchis s'abîme dans Orival** ; il faudrait voir les dégâts.

Réponse : On va voir ce que l'on peut en faire. Proposition du comité des fêtes : on peut même peut-être le raser.

Réponse : on peut effectivement peut-être le faire tomber, on ira voir. L'objectif n'est pas de conserver tout à tout prix si cela n'a pas d'intérêt.

15. **Les employés communaux balayent et tondent ensuite.**

Réponse : on a beaucoup de travail avec les employés communaux qui sont très occupés sur le terrain. On leur fera remarquer. C'est déjà beaucoup mieux.

16. **Information de la commune** : on a débarrassé un terrain communal : 20 tonnes de ferrailles – 100 camions de débris

**17. Information communale :** deux **dentistes** intéressés pour s'installer à Hornoy.

**18. Estaminet :** pas de normes dans le lieu, il a fallu tout casser donc l'ouverture prend du retard. Pour le moment le coût est de 340 000€ mais on a obtenu des subventions.

**19. La boucherie, qu'en est-il ?**

Réponse : Le boucher est venu avec son épouse début avril. Déconvenue des personnes. Des promesses ont été faites qui ne seront pas réalisables. Il y aurait encore 50 000€ de travaux à faire. Sans les dettes des deux bouchers précédents, la boucherie a coûté 150 000€ à la commune. Il faudrait qu'une personne soit intéressée à acheter les locaux.

**20. Des arbres ont été coupés, peut-on en replanter ?**

Réponse : Oui, possible. L'objectif d'Hornoy est de planter un arbre à chaque naissance de la commune sur un terrain de Gouy.

On a inscrit La commune au label « **Village Fleuri** », l'objectif est de faire autrement et de végétaliser Hornoy le Bourg.

**21. La tonte** pourrait-elle être réalisée sur une journée au lieu de plusieurs.

Réponse : achat d'une seconde tondeuse. Végétalisation avec tonte raisonnée. Est-il possible de mettre des fleurs des champs ?

Réponse : lors de la commission fleurissement, il a été décidé de planter des fleurs des champs dans les zones raisonnées.

**22. L'éclairage ? Va-on encore couper à 23h ?**

Réponse : on a des nouvelles possibilités. On a les led, il faut les installer. La nacelle est hors d'usage car pas entretenue. L'éclairage du secteur de l'église est toujours du provisoire, c'est l'église qui sert de lien : pas réglementaire.

**23. La fibre ?** Qu'en est-il ?

Réponse : c'est fini. Tout le monde est relié, il faut en faire la demande.

**24. Information communale : l'église :** un carreau à changer, le devis est fait.

Il faut la nettoyer.

**25. Problème d'adressage avec Trinoval.** Plusieurs changements de numéros dans certaines rues. L'ancienne municipalité a déclaré que la mairie s'occupait des démarches.

Réponse : Le courrier pour régler le souci n'a apparemment pas été envoyé à toutes les rues concernées. Il faut aller à la mairie pour obtenir un papier de changement d'adressage : site internet qui permet de changer les numéros concernés. Il faut régler le souci car cela peut entraîner des problèmes avec le trésor public.

**Il faut noter : Orival 80640 Hornoy Le Bourg.**

**Pour les impôts : il faut cocher sur [impôts.gouv](http://impots.gouv.fr) : déménagement ou autre.**

Remarque : Les changements de SIRET ont un coût alors que cela devait être gratuit, il aurait fallu changer le nom de la rue d'Aumale à Hornoy et pas à Orival puisqu'il y avait des entreprises.

**26.** Pourquoi ne pas mettre **des avis de décès** dans les boites aux lettres pour informer les habitants ?

Réponse : la commune ne le fera pas : annoncer un décès est du droit privé, les familles n'ont pas obligation de l'annoncer.

**27.** Les employés communaux : pourquoi ne pas envoyer **les bons de réparation** par mail plutôt que de faire venir les employés plusieurs fois en camion par jour ?

Réponse : Oui, c'est possible mais les choses changent.

**28.** Information communale : Il y a eu un achat conséquent de matériel et une revente de matériel inutile.

**29.** **Qu'en est-il des bâtiments qui ont été donnés à la commune qui ont profité à certains et qui aujourd'hui sont en mauvais état ?**

Réponse : C'est un débat à avoir, pas encore tranché : voir au cas par cas.

**J'ai d'autres remarques ou questions qui n'ont pas été posées.  
Je peux les déposer en mairie (urne à disposition)  
ou les transmettre à mon maire délégué :  
Claude Lebrun avant le 22 /06**